

« LA CANADIENNE. »

Ayant déjà reçu un grand nombre de demandes pour la chromo-lithographie de « La Canadienne » dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, nous nous empressons d'annoncer que, pour mettre des copies de ce tableau à la portée d'un grand nombre de personnes auxquelles leurs moyens ne permettent pas de souscrire cinq dollars, nous nous sommes décidés à fixer le prix à deux dollars et demi. Nous sommes persuadés que les souscriptions seront assez nombreuses pour nous dédommager des frais que nous faisons pour présenter aux Canadiens ce tableau original.

Bien entendu, le prix ne sera payable que sur livraison d'un exemplaire. Envoyez vos noms de suite, soit au soussigné, à Montréal, soit à l'hon. P. Fortin, à Québec.

(GEORGES E. DESBARATS.)

NOUVELLES DIVERSES

M. Annand, ex-premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, partira bientôt pour l'Angleterre comme agent d'immigration pour le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse.

Le *Libéral*, de Toronto, a annoncé que M. Blake avait définitivement refusé la place de juge-en-chef de la Cour Suprême.

M. Crépeau, qui contestait l'élection de M. Richard, de Mégantic, ayant omis de déposer les \$1000 requises par le dernier amendement à la loi électorale, la pétition a été déboutée.

Les Carmélites se sont rendues, le lendemain de leur arrivée, à Hochelaga et ont visité la maison qu'elles occuperont prochainement. Après avoir donné les divisions du cloître, elles ont pris le dîner au couvent des Révérendes Sœurs de Jésus-Marie.

Un contrat pour le service des malles entre San-Francisco et la Colombie Britannique a été passé ces jours derniers. En été, le service postal se fera trois fois par semaine, et en hiver, une fois. Préalablement, le service était semi-mensuel.

MILITAIRE.—A raison d'un malentendu avec le général Smyth, le capitaine Stewart, de la batterie de campagne d'Ottawa, et tous les hommes ont donné leur démission.

C'était le plus ancien et l'un des plus brillants corps de volontaires de la Puissance.

On lit dans l'*Indépendance Belge* :

Le bruit s'est répandu à l'étranger que l'impératrice Charlotte se trouvait dans un état de santé alarmant. Nous avons nous-même reproduit cette triste nouvelle, mais sous toutes réserves. Il résulte de nos informations que la santé physique de la princesse n'a pas cessé d'être excellente, mais aussi que son état mental n'a malheureusement pas varié.

M. Dumas, le savant chimiste, a communiqué à l'Académie des sciences le fait suivant : « M. Leurent, député du Nord, délégué à la conférence sucrière de Bruxelles, ayant été frappé d'une attaque d'apoplexie, avec paralysie des membres du côté droit, le docteur, appelé à lui donner des soins, imagina de lui faire respirer de l'oxygène pur. Quatre heures après, le mouvement et la sensibilité lui étaient revenus. »

La Compagnie Canadienne « d'Express » vient d'ouvrir un bureau à Trois-Rivières.

Les travaux de construction du nouveau couvent des Sœurs de la Providence, à Yamachiche, commencent dans quelques jours.

Cet édifice sera construit d'après des plans préparés par le Rév. M. Dorion, curé de cette paroisse.

Le 4 courant, avait lieu à St. Vincent de Paul, sur la propriété de M. H. Lussier, ex-président de la Société d'Agriculture de ce comté, l'exposition annuelle des étalons.

Dix-neuf sujets Clyde et Percherons ont concouru.

Voici la liste des prix :

1ère classe, chevaux âgés-pesants : 1er prix, Stanislas Filiatrault ; 2ème, P. O. Grenier ; 3ème, Pierre Charbonneau ; 4ème, F. X. Charrette ; 5ème, Magloire Hotte ; 6ème, P. P. Bélaire.

2ème classe, chevaux âgés-légers : 1er prix, Toussaint Major ; 2ème, Eusébe Ethier ; 3ème, Pierre Gravelle ; 4ème, F. Charbonneau.

3ème classe, jeunes étalons : 1er prix, Evariste Ouimet ; 2ème, Joseph Debieu ; 3ème, Toussaint Vaillancourt.

Le vapeur allemand de la « Eagle Line, » le *Schiller*, capt. John G. Thomas, qui était parti de New-York pour Plymouth, Cherbourg et Hambourg, le 28 avril, s'est perdu corps et biens, vendredi dernier, vers 10 heures du soir, sur les îles Sorlingues, à l'entrée de la Manche. Il a touché sur les récifs de R. Starrière pendant un épais brouillard, dit une dépêche.

Les renseignements reçus se résumaient ainsi : des 141 passagers de cabine, 7 sont sauvés, c'est-à-dire 1 sur 20 ; des 120 passagers d'entrepont, dont 4 enfants à la mamelle, 8 ont échappé à la mort. Cela équivaut à 1 sur 19. En somme, 15 passagers sur 261 ont survécu au naufrage. C'est bien peu. Pour l'équipage, la proportion est différente. Le *Schiller* portait 124 officiers et marins ; sur ce nombre, 29 sont sauvés, soit à peu près 1 sur 4. Il est évident que l'équipage du *Schiller* n'a pas songé à se sacrifier pour les passagers.

PETITE REVUE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE

Le *Canada Musical*. Ce n'est point la naissance d'un confrère, mais la résurrection d'un pauvre défunt, enterré jadis avec tous les honneurs dus à son courage, que nous annonçons au public. Mais, quoi qu'il en soit, naissance ou résurrection, nous lui souhaitons une bienvenue cordiale, car sa publication répond à un besoin général, et la modicité de son prix d'abonnement, \$1 par année, permet à tous ceux qui s'occupent de musique d'encourager la publication et de profiter des matières instructives qu'elle contient.

Il y a huit ans passés, lorsque le *Canada Musical* cessait de paraître, M. A. J. Boucher, le courageux éditeur d'alors et d'aujourd'hui, avertit ses lecteurs qu'il saisirait la première occasion de revenir au monde. Fidèle à sa promesse d'outre-tombe, cette revue nous arrive avec un sommaire des plus alléchants ; ce qui nous fait croire que, même dans le silence du tombeau, elle a pu suivre les progrès de l'art musical, car elle n'ignore ni les succès des œuvres des maîtres, ni les triomphes des artistes.

Voici en quelques lignes le prospectus de cette revue :

« Le *Canada Musical* paraîtra le premier de chaque mois, par livraisons de 16 pages. Comme le présent, chaque numéro subséquent contiendra la revue des événements artistiques du mois—les nouvelles musicales de l'étranger—des correspondances, biographies et poésies musicales—l'annonce des principales publications musicales du mois précédent—le calendrier mensuel des organistes et directeurs de chœurs, et deux pages de musique vocale ou instrumentale. »

Après avoir montré les progrès réalisés au Canada dans l'étude de la musique, progrès dus aux facilités plus nombreuses de l'enseignement spécial, au talent de nombreux professeurs qui sont allés suivre des cours dans les conservatoires de l'Europe, notre confrère ajoute :

Mais ce qui a surtout contribué à donner droit de cité au Canada parmi les nations artistiques du monde, c'est indubitablement la position élevée si glorieusement conquise par cette aimable enfant du sol, dont tant d'États et de cités de la République voisine nous disputent vainement l'honneur du berceau.

En effet, si la Suède s'enorgueillit d'avoir vu naître Jenny Lind et Nilsson, l'Angleterre la Parepa, l'Irlande sa Catherine Hayes, l'Allemagne la Sontag, l'Italie l'Alboni et la Pasta, la France la Malibran, le Canada ne peut-il pas avec une égale fierté leur présenter son ALBANI ? Or, le pays qui peut se glorifier d'avoir donné le jour à une artiste aussi illustre, s'il acquiert le privilège de compter pour beaucoup dans la république des arts et des lettres, ne contracte-t-il pas, en même temps, des obligations et des devoirs qu'il doit s'efforcer d'acquiescer ?

Nous profiterons de ce juste tribut payé à une compatriote, pour communiquer à nos lecteurs les quelques lignes qu'un connaisseur et un admirateur de cette éminente cantatrice nous envoie au sujet du récent triomphe de Mlle Albani devant un parterre de rois :

ALBANI

La visite de l'empereur d'Autriche au roi d'Italie, à Venise, a donné lieu à une autre visite qui nous intéresse particulièrement. Notre compatriote, Mlle Lajeunesse, la célèbre Albani, a été spécialement invitée par la Maison royale d'Italie pour chanter devant François-Joseph à une représentation de gala donnée en son honneur au théâtre de « La Fenice, » une des plus grandes scènes de l'Europe, comme on sait. Inutile de dire que l'Albani a été à la hauteur de la circonstance. Elle était bien l'un des plus beaux bijoux de l'écrin artistique dans lequel pouvait choisir des maîtres royaux.

Lorsqu'un roi et surtout Victor-Emmanuel, le roi galant homme, veut offrir à un empereur qui lui rend visite, une fête artistique, il choisit ce qu'il y a de plus justement célèbre. En invitant l'Albani, comme *prima dona*, il reconnaissait un des plus beaux talents lyriques, la rivale de la Patti et l'égale de la Frezzolini.

Nous traduisons de la *Perseveranza*, le journal le plus important de Milan, les remarques suivantes de son correspondant musical, à propos de cette représentation. Après avoir dit que Mlle Albani était une vraie perle, il ajoute : « Je craignais que sa renommée n'eût été fabriquée à force de réclame, mais j'ai dû me désabuser bien vite et me convaincre qu'elle est une artiste de premier ordre (*di primissimo ordine*), une cantatrice d'élite, qui unit à l'art le plus exquis du chant un vrai talent dramatique. Ce n'est pas la voix d'Adelina Patti ; mais elle est plus idéale, plus poétique, plus efficace dans l'action. Toute la *Lucia* fut bien chantée, mais dans l'*Aria* de la folie elle électrisa l'auditoire et obtint un succès tel que n'en eut jamais artiste avant elle, à l'exception de la Frezzolini et de la Ungher. L'impresario Gaudini a été bien avisé et bien heureux de s'assurer pour l'occasion les services d'une artiste d'un si grand mérite, si savante, si belle, si jeune, si gracieuse. »

Voici maintenant ce que le correspondant de la *Patrie*, de Paris, écrivait à ce journal à l'occasion de la même représentation : « Mlle Albani, venue de Londres pour cette représentation, a obtenu un très-grand succès, et il est juste de dire qu'il était mérité, car elle a interprété la partition de Donizetti avec un réel talent, mis au service d'un organe souple, frais, et d'un registre étendu. François-Joseph a voulu témoigner à la cantatrice tout le plaisir qu'elle lui avait fait éprouver, en lui envoyant ce matin une broche en brillants, véritable cadeau royal. »

On se rappellera que c'est la deuxième fois, et dans des circonstances tellement différentes qu'elles excluent toute idée de réclame, qu'on compare l'Albani à la Frezzolini. C'est l'*European Mail*, de Londres, qui le premier, dans son numéro d'octobre dernier, compara notre jeune compatriote à la grande cantatrice italienne, à celle qui a laissé de si belles traditions dans le grand art lyrique italien. Un de nos amis, actuellement à Nice et qui nous fournit ces intéressantes informations sur Mlle Albani, a eu le bonheur d'entendre madame Frezzolini et de causer avec elle. Elle a une très-haute opinion de notre compatriote et en fait de grands éloges. Ceci n'a pas besoin de commentaires, le témoignage de la Frezzolini est le meilleur qu'il y ait en fait de connaissances dans l'art lyrique. C'est une reine qui juge et apprécie celle qui doit lui succéder. »

Le *Naturaliste Canadien* commence, dans le numéro d'avril, l'étude si intéressante pour nous, habitants d'un pays de fleuves, de rivières et de lacs, de l'ordre des poissons.

On ne saurait vraiment exposer avec plus de clarté et d'attraits les principes et

les classifications de l'histoire naturelle. On sent que l'auteur pense plus à son public qu'à lui-même, et que le savant cherche à instruire plus qu'à faire étalage de sa science.

L'étude géologique consacrée aux terrains quaternaires du bassin du golfe St. Laurent se distingue par les mêmes qualités.

Voici le sommaire de ce numéro :

10. A nos abonnés
20. Article de rédaction.
30. Faune canadienne—Les poissons.
40. Les Ichneumonides de Québec—suite.
50. Géologie—suite.
60. The People's Common Sense Medical Adviser.
70. Le dîner d'une perdrix.
80. Un nouveau Mastodonte.
90. Le rapport de la Société Entomologique de la Province d'Ontario pour l'année 1874.

Léo Lespès (plus connu sous le pseudonyme de Timothée Trmm), l'original et l'imprenable chroniqueur du *Petit Journal*, vient de s'éteindre après 35 ans de travail et de luttés. Vers 1850, il avait atteint à une certaine popularité ; sa place de chroniqueur quotidien au *Petit Journal*, la première feuille qui se soit vendue un sou, rendit son nom familier à toute la France.

Depuis quelque temps, la mort a beau coup éprouvé le monde des arts.

Leopold Jansa, célèbre violoniste autrichien, vient de mourir à Vienne, à l'âge de 79 ans.

Caroline Duprez (Mme Vanda Hevual et fille du célèbre ténor) est morte récemment à Paris.

A. ACHINTRE.

TABLETTES LOCALES

POSTAL.—Le Maître-Général des Postes a fait publier les règlements suivants :

Le et après le 1er de mai prochain, les éditeurs de journaux et publications littéraires en Canada, en exhibant au maître de poste du bureau d'où ces journaux doivent être expédiés, un permis du Maître-Général des Postes à cet effet, auront le droit d'affranchir tels journaux à raison de un centin par livre ou toute pesanteur moins qu'une livre.

On devra indiquer sur l'adresse « affranchi par l'éditeur, » et ces journaux devront être remis à leur adresse exempts de tous autres frais de port pour leur transport en Canada.

Des instructions spéciales seront transmises aux maîtres de postes des localités où se publient des journaux.

Le Gouvernement d'Ottawa, d'après un Ordre en Conseil passé le 15 avril dernier, va mettre à exécution l'acte des pêcheries de 1868. Nous attirons l'attention de ceux qui font la pêche sur cet Ordre en Conseil qui déclare que nul ne pourra pêcher dans les eaux de la Province de Québec, soit avec des seines ou autres appareils de pêche, sans avoir un permis de pêche du Département des Pêcheries et de la Marine.

Une compagnie minière, sous le titre de « La Compagnie des mines de Buckingham » (en communite), vient de demander son acte d'incorporation.

Son but est de posséder, travailler, utiliser et vendre le phosphate, la plombagine ou autres minéraux et minerais trouvés dans les cantons de Buckingham, Lochaber et Portland, dans la Province de Québec.

Les opérations de la dite Compagnie seront poursuivies à ou près de Buckingham, dans la dite Province, et la principale place d'affaire sera dans la cité de Montréal.

Le montant du fonds-social de la dite Compagnie est de \$50,000 divisées en deux mille cinq cents actions de \$20 chacune.

Les noms, domiciles, profession et occupation des dits requérants sont : James Worthington, entrepreneur, de Montréal ; William Henry Stevenson, de Rimouski, dans la Province de Québec, gentilhomme ; John J. MacDonald, du Bic, dans la Province de Québec, entrepreneur ; Archibald McNaughton, cultivateur, de Buckingham, dans la Province de Québec, et John Stuart, d'Ottawa, dans la Province d'Ontario, gentilhomme, sujets de Sa Majesté par naissance ou par naturalisation, et seront les premiers directeurs de la dite Compagnie.

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Compagnie du Chemin de Fer des Laurentides, pour l'élection des directeurs et autres affaires de la Compagnie, aura lieu en la cité de Montréal, au bureau du Secrétaire-Trésorier de la Compagnie, No. 16, rue St. Jacques, jeudi, le 3 juin prochain, à 4 heures p. m.